

Annonce de congé non payé

Début: _____ Fin: _____

Employeur

Numéro de contrat: _____ Nom: _____ NPA, Lieu: _____

Personne assurée

Titre:	E-mail:
Nom:	Téléphone:
Prénom:	N° AVS (treize chiffres): 756.
Adresse:	Activité professionnelle :
NPA:	Date de naissance:
Lieu:	Sexe: f h
	Langue: all fr it

Etat civil

célibataire marié veuf divorcé

Conjoint

Nom / Prénom : _____

Date de naissance: _____

Date du mariage / divorce: _____

Salaire annuel

Veillez svp calculer le salaire annuel (salaire mensuel x 12 ou x 13)

CHF: _____

Taux d'occupation: _____ %

Dispositions réglementaires selon Art. 4.1

La personne assurée peut maintenir l'assurance de prévoyance auprès de la fondation pendant une interruption de la prestation de travail avec poursuite des rapports de travail (congé non payé) pour une durée maximale de six mois.

Interruption de la prévoyance

Pour la durée du congé non payé, l'assurance est suspendue et aucune cotisation n'est due. La couverture d'assurance s'éteint au début du congé non payé, resp. après l'expiration du prolongement de la couverture.

Maintien de l'assurance risque

Pour la durée du congé non payé, le processus d'épargne est suspendu et l'assurance de prévoyance est maintenue uniquement pour les risques décès et incapacité de gain.

Maintien des prestations d'assurance

Pour la durée du congé non payé, l'assurance est maintenue dans son intégralité conformément au règlement de prévoyance et au plan de prévoyance en vigueur.

Continuation de l'assurance


Interruption

prestations de risque répartition des coûts employeur: _____ employé: _____


prestations de risque- et vieillesse répartition des coûts employeur: _____ employé: _____

Lieu, date _____

Signature de la personne à assurer

_____ 

Timbre et signature de l'employeur

_____ 

En cas de litige quant à l'interprétation du présent règlement, seul le texte allemand fera foi.